



Que peut on exiger lors d'une offre d'achat?

Par **asap**, le **20/11/2009** à **07:53**

Bonjour,
Que peut on exiger de l'acquéreur potentiel avant d'accepter une offre d'achat?
Peut on exiger une offre écrite?
En particulier comment vérifier la solvabilité du futur acquéreur? Jusqu'où peut on aller?
Par avance, merci pour vos réponse (je suis harcelé par l'agence pour répondre à l'offre de l'acquéreur potentiel mais je voudrais m'entourer de toutes les garanties)
Bonne journée
ASAP

Par **jeetendra**, le **20/11/2009** à **10:25**

Bonjour, le mieux c'est de prendre conseil auprès d'un notaire, son intervention est indispensable en cas de vente d'un bien immobilier, bonne journée à vous.